

SI JÉSUS naissait aujourd'hui, cela donnerait la «une» suivante dans tous les journaux télévisés.

Hier, le 24 décembre, un «nouveau-né» a été trouvé dans une étable. La police s'est rendue immédiatement sur les lieux et a fait appel au SAMU.

Un charpentier et une mineure (vraisemblablement la mère) ont été placés en garde à vue.

Ce matin très tôt, les autorités ont été avisées par un citoyen de la banlieue de Bethléem qu'une famille de S.D.F s'était installée dans son étable.

À son arrivée sur les lieux, la police a découvert un nouveau-né enveloppé dans des morceaux de tissu sans précaution d'hygiène et dormant sur une litière de paille.

Le charpentier, identifié plus tard, Joseph (de Nazareth), s'est opposé à ce que les autorités emmènent l'enfant afin de le mettre en lieu sûr. Il était aidé de plusieurs bergers ainsi que de trois étrangers sans papiers. Ces trois étrangers, se présentant comme mages, ont été arrêtés. Ils sont passibles de reconstitution de secte dissoute.

Le ministère de l'Intérieur s'interroge sur l'origine de ces trois hommes probablement en route vers Calais. Le préfet a confirmé qu'ils n'avaient pas de papiers d'identité mais qu'ils détenaient de l'or ainsi que des produits suspects et illicites. Ils prétendent que Dieu leur a dit de ne pas répondre aux questions...

Les produits suspects ont été envoyés en laboratoire pour analyse.

Le lieu où le nouveau-né se trouve actuellement n'a pas été communiqué.

D'après le service social en charge de l'affaire, le père avoisinerait la cinquantaine tandis que la mère n'est certainement pas majeure. On vérifie pour le moment la relation entre les deux. Mais à défaut de soupçon de pédophilie, le détournement de mineure est très suspecté.

La mère se trouve pour l'instant à l'hôpital universitaire de Bethléem pour des examens médicaux et psychiatriques. Elle prétend être encore vierge et affirme que le bébé vient de Dieu. Si son état mental le permet, elle sera mise en examen pour non-assistance à personne en danger.

La consommation de stupéfiants, probablement amenés par les trois étrangers, doit sans doute être prise en compte dans cette affaire.

Des prélèvements et des prises de sang ont d'ailleurs été faits en vue de retrouver les empreintes d'ADN nécessaires à l'enquête.

Aux dernières nouvelles on apprend que les bergers présents sur les lieux affirment avoir vu un grand homme, tout de blanc vêtu, qui leur a ordonné de se rendre à l'étable, avant de s'envoler mystérieusement. Aucune hypothèse n'est écartée, dont celle d'embarquement à bord d'un OVNI qui n'est pas à exclure...

L'opposition s'est indignée que le gouvernement ne mette pas en place les moyens de protection suffisante pour éviter que n'importe quel OVNI puisse survoler notre espace aérien. Ils demandent une enquête parlementaire.

Les Verts rappellent que faire un feu de bois dans une étable est source de pollution...

L'extrême gauche dénonce ce capitalisme sauvage qui augmente les loyers et empêche les familles modestes d'avoir un logement décent.

Le président déclare que, depuis son élection, le gouvernement a ouvert de nombreuses nouvelles places d'accueil pour éviter de laisser des familles à la rue alors que son prédécesseur en avait supprimées.

Une cellule de crise a été installée sous la direction du préfet Hérode, l'autorité craignant un complot dont les rumeurs avaient persisté ces derniers temps.

On pourra également suivre les images en direct sur BFM télé... et, à 17h30, « C'à vous » organisera un débat sur le thème « peut-on encore accoucher dans une étable de nos jours ? » en présence de plusieurs invités : notre confrère de libération auteur d'une enquête sur "la rue pour toute vie ", d'un sociologue enseignant à l'Institut d'Études Politiques, spécialiste de la précarité sociale, de l'écrivain Hugo Victor qui a écrit "les Misérables" et de M. Pilate Ponce représentant le gouvernement.

Et, pour conclure, après examen médical, la fille mineure ayant effectivement été reconnue vierge, le couple a été placé en garde à vue pour rapt d'enfant.